

0691484N
ACADEMIE DE LYON
COLLEGE LE PLAN DU LOUP
35 ALLEE ALBAN VISTEL
69110 STE FOY LES LYON
Tel : 0472167090

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adoption du PV de la séance précédente

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 22
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 15/10/2018
Réuni le : 12/11/2018
Sous la présidence de : Jean-Claude Baus
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration Adopte le PV de la séance du 2 octobre 2018

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :
Les membres présents du conseil d'administration adoptent à l'unanimité le PV de la séance précédente.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0691484N
ACADEMIE DE LYON
COLLEGE LE PLAN DU LOUP
35 ALLEE ALBAN VISTEL
69110 STE FOY LES LYON
Tel : 0472167090

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adoption de l'ordre du jour

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 23
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 15/10/2018
Réuni le : 12/11/2018
Sous la présidence de : Jean-Claude Baus
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour modifié à l'unanimité.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Les membres présents du conseil d'administration adoptent à l'unanimité l'ordre du jour modifié.
Voir diaporama joint au compte-rendu.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0691484N
ACADEMIE DE LYON
COLLEGE LE PLAN DU LOUP
35 ALLEE ALBAN VISTEL
69110 STE FOY LES LYON
Tel : 0472167090

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 24

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/10/2018

Réuni le : 12/11/2018

Sous la présidence de : Jean-Claude Baus

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

Les membres du CA donnent à l'unanimité délégation au chef d'établissement pour passer contrats et marchés publics à incidence financière annuelle.

Correction de l'acte 12 invalidé.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Baus

Prénom : Jean-Claude

Signé le: 15/11/2018 17:45:41

0691484N
ACADEMIE DE LYON
COLLEGE LE PLAN DU LOUP
35 ALLEE ALBAN VISTEL
69110 STE FOY LES LYON
Tel : 0472167090

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur du Conseil d'administration

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 25
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 15/10/2018
Réuni le : 12/11/2018
Sous la présidence de : Jean-Claude Baus
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur du conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

M. le Principal propose au Conseil d'administration d'adopter le règlement intérieur du conseil d'administration adressé aux membres avec la convocation.
Adoption du règlement intérieur à l'unanimité.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0691484N
ACADEMIE DE LYON
COLLEGE LE PLAN DU LOUP
35 ALLEE ALBAN VISTEL
69110 STE FOY LES LYON
Tel : 0472167090

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Voyage en Italie

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 26
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/10/2018

Réuni le : 12/11/2018

Sous la présidence de : Jean-Claude Baus

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le choix du voyageur pour l'organisation du voyage en Italie

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 3

Libellé de la délibération :

Voyage en Italie : M. Baus demande aux membres du CA de valider le principe d'organisation du voyage scolaire en Italie sur la base de 49 élèves participants et 4 accompagnateurs.

Le voyageur retenu par les membres du CA est "Thalassa" avec une option sur la semaine du 7 avril 2019 au 13 avril 2019.

La participation des familles restent à être définies compte tenu du coût des assurances individuelles annulation et rapatriement.

Le montant total du voyage et la participation des familles seront présentés pour vote à la prochaine séance du conseil d'administration.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Baus

Prénom : Jean-Claude

Signé le: 15/11/2018 17:45:46

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE